

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski, tenue à la salle Ernest-Lepage, lundi le 1<sup>er</sup> mai 2017, à 19h30, sont présents :

M. Mario Riou  
Mme Jacqueline D'Astous

M. Raymond Lavoie  
M. Eric Bérubé

Tous conseillers membres du susdit Conseil formant quorum, **M. Wilfrid Lepage**, maire et **Mme Mylène Boucher**, directrice générale et secrétaire-trésorière sont également présents, ainsi que onze (11) citoyens.

## 1. OUVERTURE DE LA SESSION

Après le mot d'ouverture, le maire débute la lecture de l'ordre du jour.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-R-075 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

17-R-076 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 3 avril 2017, tel que rédigé. Cependant, un citoyen a demandé à ce qu'une modification au procès-verbal de janvier 2017 soit faite concernant le point 9.1. Car il n'était pas d'accord avec la façon dont l'amendement a été inscrit au procès-verbal d'avril. Voici l'amendement : **Après discussion, M. Eric Bérubé a proposé de payer la facture et les conseillers ont acceptés. Madame D'Astous a suggéré de ne pas dépasser le montant de 4000\$.** Cependant les conseillers ne sont pas tous d'accord avec cette version des événements.

## 4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

17-R-077 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes du mois d'avril 2017 au montant de 128 883,21\$

## 5. CORRESPONDANCE

### 5.1 DEMANDE DE CITOYENS – NIVELAGE CHEMIN DU FRONTEAU

17-R-078 Une pétition a été déposée à la municipalité demandant de faire les réparations nécessaires sur le Chemin du Fronteau. M. le maire indique qu'il y a des montants qui ont été prévus au budget afin de corriger la situation. Cependant, les frais ne devront pas aller au-delà du budget alloué.

## 6. DIRECTION GÉNÉRALE

17-R-079 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT POUR L'ENTENTE À LA COUR DE RIVIÈRE-DU-LOUP

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski désire se prévaloir de l'article 24 de la loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72-01) afin de soumettre son territoire à la compétence de la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup

par la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à cette cour;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné aux fins des présentes lors de sa séance ordinaire du 3 avril 2017 :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Eric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement pour l'entente à la cour de Rivière-du-Loup.

6.2 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL PAERRL – DÉPENSES POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL

17-R-080 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local PAERRL- dépense pour l'entretien hivernal.

6.3 RÉSOLUTION - SERVICES DE L'ARCHITECTE POUR LE BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL

17-R-081 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de commander les services de l'architecte tel que demandé par le MAMOT afin de pouvoir par la suite faire les appels d'offres et tous les processus nécessaires pour mener à bien la restauration du bâtiment multifonctionnel.

**7. PROTECTION INCENDIE**

7.1 MODIFICATION DE L'ENTENTE AVEC MRC RIMOUSKI-NEIGETTE ET RÉCUPÉRATION DE MONTANTS DUS.

**8. AFFAIRES JURIDIQUES**

8.1 BORNAGE - RUE GAUDEAU

17-R-082 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la firme d'arpentage Ouellet de Rivière-du-loup de faire le bornage de la rue Gaudreau.

**9. TRAVAUX PUBLICS**

17-R-083 9.1 EMBAUCHE D'UN OUVRIER POUR LA SAISON ESTIVALE

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de M. Maxime Wilson, de St-Simon, et d'octroyer un salaire de 18\$/l'heure. Celui-ci débutera l'emploi la semaine suivante avec l'employé municipal actuel.

**10. URBANISME**

17-R-084 10.1 REGLEMENT 2017-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMERO 132 DE ZONAGE, ANNULATION 2016-02 – AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 132, ADOPTION PREMIER PROJET 2017-01

L'inspectrice des bâtiments et de l'environnement est venue expliquer les modifications appliquées au règlement 132. Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement.

10.2 PLAINTÉ DE M. JEAN ROULEAU

Il y a eu discussion entre M. Rouleau et le conseil municipal, et possiblement que les

services d'un avocat seront requis afin de dénouer cette impasse.

### 10.3 NÉGOCIATION AVEC LE CN

La municipalité est en négociation avec le CN pour l'achat de la portion de la rue de l'Église qui leur appartient. Pour éclaircir le point 6.5 du procès-verbal d'avril 2017. Le conseil veut acquérir la portion de la rue mais ne veut pas payer le montant demandé. Des négociations sont présentement en cours.

## 11. ENVIRONNEMENT

## 12. LOISIRS ET CULTURE

### 17-R-085 12.1 ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIRS ET DU SPORT DU BAS-ST-LAURENT

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à l'URLS, au coût de 75 \$.

## 13. DÉVELOPPEMENT

### 17-R-086 14. FINANCES

#### 14.1 FORMATION COMPTABLE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la formation comptable avec la firme Malette, le tout réparti sur deux ans.

### 17-R-087 14.2 REDDITION DE COMPTE - TRAVAUX DE VOIRIE EN 2016

ATTENDU QUE le Ministère des transports de la mobilité durable et de l'électrification des transports demande une reddition de compte pour l'année 2016;

ATTENDU QUE les frais encourus pour l'entretien du réseau routier l'élèvent à 47 106 \$ pour 2016;

Il est proposé par M. Eric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer et d'accepter le montant de 47 106 \$ pour l'entretien de la route locale de niveau 1 et 2.

## 15. VARIA

### 15.1 EAU POTABLE

M. Le maire explique que la fuite d'eau a été trouvée. Les réparations vont avoir lieu dans les plus brefs délais. Un citoyen demande si des moyens de vérifications sont appliqués à l'usine d'eau pour éviter que la situation de manque d'eau se reproduise au niveau des avertisseurs. La directrice générale s'informerait des procédures de vérifications auprès des responsables.

### 15.2 ARRÊT DE TRAVAIL - EMPLOYÉ MUNICIPAL

L'employé municipal nous a avisé qu'il devait passer d'autres tests et ne pouvait nous dire s'il pouvait revenir au travail ou non ni quand.

## 16. PÉRIODE DE QUESTION

Un citoyen fait mention que le conseil municipal devrait s'impliquer dans le remerciement des nombreux bénévoles pour l'an prochain.

Un citoyen demande à voir à ce que les fossés du 2<sup>e</sup> rang Ouest soient nettoyés.

**17. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la réunion à 21h10.

---

Wilfrid Lepage, Président de l'assemblée

---

Mylène Boucher, directrice générale